

[INDICE / INDEX]

ISSN 2182-6552

MULTIMED

REVISTA DO RESEAU MEDITERRANEEN DE CENTRES D'ETUDES ET DE FORMATION

EDIÇÕES UNIVERSIDADE FERNANDO PESSOA

MULTIMÉDIA · Nº.02

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

...the ...

FICHA TÉCNICA

TÍTULO: **Multimed: Revista do Réseau Méditerranéen de Centres d'Études et de Formation**

© 2012 – Universidade Fernando Pessoa

DIRECTORES: **Lucienne Cornu** (Université Aix-Marseille III, France); **Bruno Ravaz** (Université Sud-Toulon-Var, France)

EDITORES DESTE VOLUME: **Rui Torres** (Universidade Fernando Pessoa, Portugal); **Kenia Maria Menegotto Pozenato** (Sapiens - Centro de Educação e Cultura, Caxias do Sul, RS, Brasil)

COMISSÃO DE ESPECIALISTAS: **Kenia Maria Menegotto Pozenato** (Sapiens - Centro de Educação e Cultura, Caxias do Sul, RS, Brasil)

COMISSÃO CIENTÍFICA: **Adela Rogojinaru** (Université de Bucarest, Roménia)

Benoit Cordelier (Faculté de Montréal); **Gino Gramaccia** (Université Bordeaux 1, France); **Hulya Tanriover** (Université Galatasaray, Turquia); **Jorge Pedro Sousa** (Universidade Fernando Pessoa, Portugal); **Luis Pinuel** (Universidad de Madrid, Espanha); **Mohamed Lakhdar Maougal** (Algéria); **Mónica Rector** (University of North Carolina at Chapel Hill, United States); **Nicolas Pélissier** (Université de Nice, France); **Ricardo Pinto** (Universidade Fernando Pessoa, Portugal); **Rui Torres** (Universidade Fernando Pessoa, Portugal); **Xosé Lopez Garcia** (Universidad de Santiago de Compostela, Espanha)

EDIÇÃO: **Edições Universidade Fernando Pessoa**
Praça 9 de Abril, 349 • 4249-004 Porto - Portugal
Tel. 22 507 1300 • Fax. 22 550 8269 • edições@ufp.edu.pt

COMPOSIÇÃO: **Gabinete de Design da UFP da Universidade Fernando Pessoa**

ISSN: **2182-6552**

Reservados todos os direitos. Toda a reprodução ou transmissão, por qualquer forma, seja esta mecânica, electrónica, fotocópia, gravação ou qualquer outra, sem a prévia autorização escrita do autor e editor, é ilícita e passível de procedimento judicial contra o infractor.

BIBLIOTECA NACIONAL - CATALOGAÇÃO NA PUBLICAÇÃO

ISSN 2182-6552

MULTIMED

Multimed: Revista do Réseau Méditerranéen de Centres d'Études et de Formation / Lucienne Cornu, Bruno Ravaz (dirs.). - Porto: Edições Universidade Fernando Pessoa, 2012 - 163 p.; 21 cm
ISSN 2182-6552

Estudos multimidiáticos -- [Periódicos] / Cibercultura / Comunicação digital / Estudos culturais / Estudos mediterrânicos / Globalização / Redes sociais

CDU 004.7:316.77(05)
316.77(05)

L'EMERGENCE DU CONCEPT D'ESPACE PUBLIC DANS LES CONTEXTES SOCIOPOLITIQUES MAGHREBINS: REFLEXIONS SUR LE CAS ALGERIEN

BOUCHAALA ALDJIA¹

RESUME: L'émergence de l'espace public en tant que concept est corrélative à l'histoire politique de chaque société. Parmi les conditions sociopolitiques qui concourent à sa réalisation, se trouve la liberté d'expression et son corollaire la liberté d'association. Or, dans les contextes des «démocraties émergentes» à l'égal des sociétés maghrébines l'espace public, en tant que sphère de médiation entre la société et le pouvoir politique, n'est devenu au centre des réflexions que depuis les années 90 avec l'éclatement du parti unique. L'Algérie à ce propos présente des caractéristiques particulières que cette communication tente d'aborder.

MOTS-CLES: Espace public. Liberté d'expression. Liberté d'association. Algérie.

ABSTRACT: the emergence of public space as a concept depend on the political history of every society. Among the sociopolitical conditions which contribute to its realization we can find the freedom of expression and also freedom of association. However in some new contexts of democracy policy, just like Maghreb societies the public place, as sphere of mediation between the society and the political authorities, became in the heart of the remark since the 90 after the explosion of the unique thought.

KEYWORDS: Public space. Freedom d'expression. Freedom d'association. Algeria.

¹ Maître de conférences à l'Ecole Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information (ENSSJSI), Alger, Algérie. Email: naboucha2000@yahoo.fr

RESUMO: a emergência do espaço público enquanto conceito é correlativa à história política de cada sociedade. Entre as condições sociopolíticas que concorrem para sua realização, encontram-se a liberdade de expressão e seu corolário, a liberdade de associação. Ora, nos contextos das “democracias emergentes”, da mesma forma que nas sociedades magrebina, o espaço público, enquanto esfera de mediação entre a sociedade e o poder político, só chegou ao centro das reflexões nos anos 90, com o fim do partido único. A Argélia tem, a esse respeito, características específicas que esta comunicação tenta abordar.

PALAVRAS-CHAVE: Espaço público. Liberdade de expressão. Liberdade de associação. Argélia.

INTRODUCTION

Le concept d'espace public semble constituer désormais une catégorie importante dans la compréhension des phénomènes d'expression dans ces contextes en mouvement que représentent les sociétés maghrébines. Sa première définition renvoie à l'existence de lieux de rencontre d'individus, de débat d'opinions mais aussi de croisement de façons de faire. Toutefois, sa première acception qui renvoie à la possibilité d'apparition de sphères de discussion rationnelle dont l'ambition première est l'entente communicationnelle, devient un objectif de lutte dans ces sociétés².

Que l'on se réfère à la conception arendtienne qui envisage l'espace public comme lieu de négociation, de confrontation ou un lieu de communion ou ; l'habermassienne qui l'approche comme un lieu de débat et de discussion publique qui fait appeler à la raison, l'espace public semble se conjuguer au pluriel dans l'Algérie d'aujourd'hui. De l'espace public politique à l'espace public médiatique, en passant par les sphères d'expression contestataire³, ce concept s'impose désormais comme une catégorie incontournable dans l'approche des relations sociales en Algérie. Or, certaines de ces sphères provoquent le conflit avec le pouvoir politique lorsqu'elles ne rompent pas la relation tout simplement, le cas des espaces contestataires, à l'égal du mouvement pour le changement en Algérie.

2 Cette première définition renvoie à la conception habermassienne de cette sphère de rencontre. Toutefois, nous avons postulé dans notre thèse de doctorat qui a porté sur les espaces d'expression contestataire, l'existence de lieux d'échange où la rationalité n'est pas le seul référent à la revendication de la justice sociale.

3 Nous pensons surtout à la contestation estudiantine qui réussit une marche à Alger malgré son interdiction par les autorités locales, aux syndicats autonomes, à l'action des médecins résidents qui a enclenché un mouvement de grève, sans lâcher prise, des mois durant.

QUESTIONS:

Au regard du contexte de naissance de l'espace public, peut-on recourir à ce concept pour approcher les nouvelles formes d'expression en Algérie?

La question est surtout de savoir dans ce contexte de crise que connaissent la société algérienne et l'ensemble des sociétés arabes, quelle est cette autre forme d'espace public capable de traduire les maux de la société?

1. NOUVEAUX ESPACES POLITIQUES

Nous pouvons faire l'hypothèse que l'espace public, comme concept polymorphe, ne présente pas de contours clairement définis dans certains contextes sociopolitiques, comme le cas des sociétés maghrébines, et l'Algérie n'en fait exception dans ce cas précis. La raison est que ces espaces sont parfois glissants, instables, anonymes et par conséquent il n'est pas aisé de les rendre visibles.

A priori, ce fait là semblerait être la conséquence de la transposition du modèle démocratique occidental dans ces sociétés. Avec l'«importation» de ce modèle de gouvernement, qui encourage le peuple à livrer son opinion publiquement lorsqu'il est question de la gestion de la cité, la société algérienne a connu de profondes transformations donnant lieu à une nouvelle forme de démocratie pas tout à fait conforme au modèle initial et en plus pas assez assumée par les dirigeants du pays. L'historien algérien Mohamed Harbi affirme que cette ambiguïté quant à l'appropriation des valeurs de l'Occident n'est pas récente en Algérie ; elle remonte à la période de formation du mouvement national: «Dès lors, l'islamisme comme le nationalisme autrefois, mais dans un contexte nouveau, mobilise les énergies et combine violence, xénophobie anti-occidentale et refus de l'exclusion. Réaction à la modernisation forcée, il traduit aussi dans l'ambiguïté la volonté de s'approprier la modernité» (MOHAMED, 1997, p. 180).

De cette affirmation, nous comprendrons que le conflit autour de l'appropriation des valeurs de l'Occident et à leur tête la question de l'expression a commencé avant l'indépendance du pays⁴. Harbi revient sur les origines du refus de quelques

⁴ La question qui se posait depuis les années vingt, en Algérie et partout dans les pays du Moyen Orient, était liée à la modernité et la possibilité de concilier entre les valeurs de l'Occident et celles de l'Orient. Le mouvement intellectuel le plus connu à l'époque était celui de la «renaissance arabe» prôné par Mohamed Abdou, sans oublier l'influence des réformes conduites par Kamel Atatürk sur l'Algérie.

aspects⁵ de la modernité occidentale en remontant dans l'histoire constitutive du mouvement national algérien. Il affirme que les trois courants du nationalisme algérien (berbériste, islamo-populiste et centraliste) avaient en commun la constitution d'une identité algérienne séparée de la France, le refus du libéralisme et de l'individualisme.

En outre, depuis l'indépendance du pays, et même après l'ouverture politique, tant inspirée par l'Occident⁶, aucun discours politique en Algérie ni ses courroies de transmission, n'ont fait appel à l'adoption des idéaux philosophiques occidentaux, et à travers eux le mode de vie qui en découle dont la question de la libre opinion. C'est une culture qui leur paraît totalement étrangère et pour certains, elle serait même attentatoire à l'identité nationale, nonobstant le fait qu'elle soit très fortement revendiquée par une minorité politique ou culturelle. En plus, le conflit supposé entre les cultures, contenu dans les écrits de certains écrivains occidentaux, se fait de plus en plus sentir chez les musulmans, et l'Algérien n'en fait pas exception ici. Ce même conflit est renforcé par un contexte international plutôt hostile à ce qui est nommé «monde arabo-musulman»⁷, supporté par un foisonnement d'écrits qui affirment l'opposition des deux mondes (*occidental / oriental*) comme le soutient d'ailleurs la célèbre théorie de l'Américain Samuel Huntington (2007) évoquant un choc des civilisations qui oppose, selon lui, le monde occidental et le monde islamique.

Toutefois, certains aspects apparents de la démocratie ont continué à gagner du terrain grâce aux contradictions générées par le système politique en place. Un tel fait a renforcé le phénomène d'expression chez le citoyen, désabusé depuis fort longtemps, donnant lieu à un état d'esprit sceptique de tout ce qui émane du gouvernement surtout que ce dernier agit contrairement aux principes démocratiques tout en convoquant la démocratie pour se légitimer, le cas le plus fulgurant est celui des changements apportés à la constitution afin de permettre à l'actuel Président de briguer un troisième mandat. Pourtant, la pratique de la critique n'est pas formée d'unités homogènes. Les opinions qui s'expriment au sein de l'espace social empruntent les formes idéologiques des opinions qui se disputent l'espace social et politique. Ces discours hétérogènes renforcent parfois le conflit au sein de la société à cause de la logique d'exclusion qui s'exerce au

5 Surtout ceux liés à la liberté individuelle et à la place de la religion dans la société.

6 Après la chute du mur de Berlin, beaucoup de pays occidentaux ont exhorté les pays du tiers-monde, même ceux de l'Europe orientale, à la libéralisation de leurs économies et à l'instauration de la démocratie, comme mode de gestion politique.

7 Nous avons quelques objections par rapport à cette désignation qui fait de vingt-deux pays, de cultures différentes, variées et riches, un bloc. Ceci facilite à notre sens les différentes désignations négatives à l'égard de ces sociétés et de leurs sociétaires, donnant lieu à des archétypes solides.

sein de chacun d'eux. Le refus de l'autre fait que, dans l'état actuel des choses, aucune communicabilité ou entente ne semble possible. C'est le cas par exemple du conflit latent, parfois même violent, entre le discours islamiste et le discours des démocrates.

Dans ce sens, nous découvrons qu'il existe un autre niveau de la critique et que nous appellerons la critique ordinaire, différente dans sa sémantique de la critique élitiste, dite rationnelle. Cette même critique comporte une dimension dénonciatrice et une autre revendicatrice, qui devient décelable à partir des actes de langage qui sous-tendent les thématiques sociales et qui sont désormais portés par plusieurs catégories socioprofessionnelles.

2. DES FORMES NOUVELLES DE SPHERE PUBLIQUE

L'espace public contestataire devient une réalité dans le contexte algérien. Même s'il peut sembler fragmentaire, autrement dit disparate, à cause de la faiblesse de la capacité d'action chez les individus qui le compose, il se rend de plus en plus visible soit à travers sa médiatisation⁸ soit à travers sa forte résonance dans la société. Dès lors, le contexte de crise qui caractérise la société algérienne semble être à l'origine de l'appropriation par différentes catégories sociales de certains types de lieux publics afin d'exprimer une opposition claire au gouvernement. Dans beaucoup de cas, cette appropriation⁹ prend une forme violente et se transforme en affrontement avec les forces de l'ordre. Mais entendons-nous d'abord sur ce que c'est un espace public contestataire. Selon une première acception, nous pouvons considérer que c'est un lieu de rencontre d'intérêts individuels et collectifs qui se trouvent en opposition avec les valeurs dominantes¹⁰.

8 Cette médiatisation est assurée exclusivement par la presse écrite privée, car les médias lourds (télévision et radio), propriétés jusqu'à présent de l'Etat algérien, font souvent l'impasse sur la question.

9 Sur cette question de l'appropriation violente des lieux publics par des citoyens, nous pensons surtout à certaines questions en rapport avec la justice sociale. Beaucoup de décisions locales, considérées par les premiers concernés non équitables, ont conduit à des révoltes très violentes, le cas des opérations de relogement, de distribution de logements sociaux.

10 On entend par là, les valeurs qui s'imposent par la force dans un espace social donné. Donc, elles dominent la société non pas par la force de leur contenu mais par un processus de violence, essentiellement symbolique.

L'expression de ces intérêts se fait parfois à la marge des moyens d'échange avec le pouvoir existants¹¹ et selon des démarches peu pacifistes, ce qui donne à ce lieu cette dimension fortement symbolique le rendant un lieu de pouvoir. Il représente une figure de pouvoir dès lors qu'il permette aux contestataires une certaine forme de négociation, directe ou indirecte, avec les décideurs. Une telle réalité sape en quelque sorte la conception européenne de l'espace public en tant que forme de médiation rationnelle entre le pouvoir et la société, où la composante sociologique de l'espace a moins de chance d'abandonner la raison lors de ces discussion avec le pouvoir. C'est pour ça que l'espace public habermassien, conçu comme lieu de rationalité ne peut traduire toutes les formes de négociation/médiation avec les pouvoirs politiques aussi bien dans les sociétés occidentales d'aujourd'hui que dans les autres contextes ayant fait des emprunts au modèle occidental. Il semble que le déficit conceptuel de l'espace public concerne désormais son contexte de naissance, à savoir l'Occident, du fait qu'il ne couvre plus toutes les formes d'expression et les malheurs qui traversent l'espace social occidental.

L'expérience d'un espace public contestataire informe donc sur l'existence d'une autre réalité, qui participe à la construction sociale du monde. Elle envisage en quelque sorte un dépassement de la représentation donnée pour atteindre une action créatrice d'un autre sens. Notons surtout que l'expérience négative qui est à l'origine de cette contestation est vécue dans d'autres lieux, ceux du contact avec l'administration, la justice ou le monde du travail, etc. Elles sont seulement formulées dans ces espaces publics. Il se produit alors une sorte de transfert des problèmes vécus dans d'autres endroits vers ces lieux de témoignage. Ces lieux permettent leur formulation, ils réactivent d'une certaine façon leur existence *via* la réitération de leurs signes. Ces lieux deviennent alors le dépositaire des expériences négatives, ils permettent de produire des réflexions à leur propos, alors que leur sens se vérifie à travers l'interaction.

Ainsi, nous comprendrons que l'apparition d'un espace public contestataire dépend de cette prise de parole en public, d'un acte de dénonciation et d'une revendication qui le soutient. Il est alors une rencontre de cet ensemble complexe d'actes, ce qui fait que la simple présence dans le lieu, ne suffit pas à elle seule pour le rendre visible. Évidemment, cet espace n'est reconnu comme tel que grâce aux activités communicationnelles qui se déroulent en son sein.

11 Syndicats reconnus, ce qu'on appelle vulgairement en Algérie, syndicat maison qui ne traduit pas véritablement les revendications de la classe des travailleurs. Ce sont des types de syndicats qui généralement soutiennent fortement la politique du gouvernement, à l'égal de l'union générale des travailleurs algériens UGTA.

2.1. LIMITES D'ORDRE THEORIQUE

Selon Fraser (In: RENAULT; SINTOMER, 2003, p. 105), «La notion d'espace public au sens d'Habermas désigne en effet un espace, dans les sociétés modernes, où la participation politique passe par le médium du langage... d'un point de vue conceptuel, cette arène est distincte de l'État car il s'agit d'un lieu de production et de circulation de discours, qui peuvent en principe, être critiqués envers l'État».

Alors que le concept de l'espace public en tant que sphère de discussion et de négociation avec l'ordre dominant, a montré ses limites au regard des formes nouvelles de domination que connaissent aussi bien les sociétés modernes que le reste du monde. Cette discussion qui a pour premier soubassement la connaissance de la réalité sociale n'est qu'un mythe car au regard de l'ignorance des tenants et aboutissants des grandes questions qui concernent la vie politique, économique et sociale, le citoyen est dans la logique de défiance, comme le postule Rosanvallon (2006)¹². Dès lors, le concept de l'espace public habermassien ne peut pas couvrir toute la réalité des échanges discursifs ayant pour objectif la médiation entre gouvernants et gouvernés. La fonction médiatrice de l'espace public a donc changé, il ne sert plus dans certains contextes à négocier ou à traduire des décisions émanant du haut de la pyramide ni celles qui viennent de la base, mais plutôt à contester, à défier l'ordre établi et qui fonctionne suivant des procédés de violence aussi bien symbolique que physique.

Au-delà de cette approche de l'espace public qui admet le rôle des individus dans l'appropriation des espaces sociaux pour contester, les acceptions premières, de l'espace public, voyaient en lui un espace de médiation entre l'ordre social et l'ordre politique. Cependant, la multiplication des espaces publics, et leurs entrées par des couches moyennes et pauvres, a réduit la part de la politique dans ces lieux. Ils sont tournés maintenant vers des questions plus sociales, même si l'influence de la symbolique politique n'est pas à négliger. Car, la qualité des rapports entre les deux ordres (social et politique) se mesure à l'importance accordée à l'échange discursif. Dans un système démocratique, l'expression est censée être libre et émancipée de tout rapport de domination¹³. Comme un tel supposé n'est,

12 Selon Pierre Rosanvallon, cette attitude citoyenne découle du fait que les gens ne croient en plus rien, le discours politique est perçu comme une construction fallacieuse et non porteuse de sens. Elle sert des objectifs individuels de ces politiques, cultivant le culte de la personnalité sans tenir compte des aspirations populaires.

13 C'est un principe de lutte que d'affirmer un tel postulat, car dans les sociétés occidentales persistent quelques aspects de discrimination qui ne sont pas sans influencer les rapports sociaux et les rapports de genre. Je renvoie dans ce sens au travail d'Erving Goffman, *L'arrangement des sexes*.

dans le cas de l'espace social algérien, qu'un objectif, il devient alors un espace de lutte, d'affrontement. Toutefois, cet affrontement n'est perceptible que dans le langage des gens. Cela pourrait être dû à la défaillance de la fonction médiatrice de cet espace.

En outre, la totale rationalité qui semblait caractériser les échanges communicationnels dans l'espace public bourgeois n'est qu'un mythe ou représente une pratique ancienne, au regard de l'analyse historique d'Habermas. Ces nouveaux lieux, ces nouveaux liens aussi, servant à l'expression des intérêts publics n'ont pas essentiellement pour caractéristique la rationalité des échanges discursifs. Un niveau élevé de rationalité n'est possible que dans certaines sphères élitistes, alors que dans le reste des espaces contestataires, il n'est pas exclu que les actions des individus riment avec violence, au regard du déni des droits dont ils sont victimes.

Ceci nous fait supposer que nous sommes face à une communication authentique, humaine, mais qui est aussi influencée par les «modèles de communication», qui se disputent l'espace social rendant, une fois de plus, dialectique la dichotomie «déterminant-déterminé». Autrement dit, on ne peut pas affirmer que l'espace social est déterminé par ces modèles, comme l'on ne peut assurer de sa prééminence sur ces modèles.

Tout compte fait, ce sont les deux éléments, que sont l'interpellation et l'identification des situations contestées, qui peuvent délimiter les contours d'un espace public comme espace de discussion et non pas forcément de débat démocratique hautement politisé à l'image du modèle habermassien. Donc, la participation citoyenne à la vie publique ne requiert pas exclusivement des éléments rationnels afin de se concrétiser, même si une certaine culture démocratique participerait à rendre fructueuse l'opinion citoyenne.

2.2. LIMITES D'ORDRE SOCIOLOGIQUE

Ces limites sont en rapport avec l'assimilation par les citoyens des principes de la communication libre de toute domination et de l'acquisition de la culture de la démocratie. Cette dernière représentant à la fois une idéologie, un modèle et un socle culturel, elle exige pour sa pratique d'abord une forte adhésion au modèle et ensuite un apprentissage permanent de ses principes. Toutefois la faiblesse des structures assurant cette mission (mouvement associatif, partis politiques qui se disputent l'espace public politique en Algérie) renseigne sur la jeunesse de cet exercice dans l'espace algérien. Leur incapacité à produire de profonds changements en est le principal signe.

Beaucoup de sociologues algériens imputent cet état de fait à la qualité de la relation qu'entretient le pouvoir politique avec la société. Le schéma de la communication ascendante (du pouvoir vers la société) n'a pas été modifié malgré les changements apportés à l'exercice politique depuis les événements du 5 octobre 1988 qui ont bouleversé la société algérienne, sans conduire à de nouveaux exercices soit de la politique ou de la contre-politique, et cela malgré des changements profonds dans beaucoup de lois régissant la presse, les partis politique, le mouvement associatif.

Il en résulte que depuis quelques années, le seul mode de communication auquel recourent des jeunes, des syndicats, des organisations estudiantines pour communiquer avec le pouvoir est celui de la révolte. L'émeute devient alors l'ultime recours de ces citoyens dont la voix devient inaudible pour une classe dirigeante qui semble ne pas se soucier des messages envoyés par ces gens ordinaires. Nous suivons Rosanvallon (2006, p. 187) lorsqu'il refuse de voir dans ces actions conduites par des gens ordinaires, une quelconque passivité. Pour lui, les modes de gouvernement ont bien changé et ceux de la participation citoyenne aussi. «Il y a bien une sorte de participation à la vie publique, mais elle est essentiellement hostile. Il y a bien un engagement, mais c'est en faveur d'un rejet. Il y a bien prise de parole, mais c'est le langage raccourci des slogans ou des désaveux qui domine»¹⁴, constate-t-il.

Sur un autre plan, il est à rappeler que le conflit de classe, qui a permis aux couches les plus défavorisées d'accéder à l'espace public bourgeois par différents moyens, y compris ceux visant le changement radical, est un élément très déterminant dans l'éclatement de la sphère public bourgeois favorisant l'apparition d'autres formes d'expression; la parole populaire, l'expression de certains exclus du système à l'égal des chômeurs, des sans abris....etc. Dans le contexte algérien d'aujourd'hui, qui n'a pas connu ce passage de la bourgeoisie à la plèbe, les seuls espaces qui sont accessibles aux différentes couches sociales sont ceux des sphères virtuelles qui restent sujettes à des critiques émanant des différentes disciplines des sciences sociales sur leur capacité de faire ce travail de médiation qui incombent aux espaces publics. D'ailleurs, Dominique Wolton (2008) refuse de voir en ce nouveau moyen de communication qu'est internet un vrai média, et cela malgré sa forte résonance dans les sociétés d'aujourd'hui. Le village planétaire professait par McLuhan souffrirait-il d'une crise de reconnaissance scientifique !

14 Rosanvallon ajoute d'autres caractéristiques de ce qu'il appelle la souveraineté négative, à l'image de la politique négative, que sont le retrait, la passivité, le consentement par défaut, l'abstention et le silence.

CONCLUSION

Ainsi, le modèle habermassien fixe à notre sens un point de départ à travers lequel la compréhension de ces autres formes d'espace public, ignorées dans le premier texte d'Habermas, serait possible. Surtout si l'on sait le nombre de critiques qu'il a suscitées le long des trois dernières décennies. Certains auteurs doutent même de la réelle existence de l'espace public telle que développé par Habermas et qualifient sa démarche d'utopique. Erik Neveu (1995) déconstruit à son corps défendant ce mythe de modèle public bourgeois en s'inspirant de différents travaux, mettant l'accent sur les lacunes qu'il présente:

[...] la lecture des travaux de l'historien britannique Edward P. Thompson permet d'observer, par contraste, tant la fécondité d'une investigation sur l'existence possible d'un espace public populaire spécifique, que la réalité de pratiques de politisation ou d'espaces de sociabilité populaire générateurs d'une disposition à "opiner".

Nous pensons à la suite de Neveu que, dans les espaces les moins rationalisés s'exerce une forme de critique à l'égard de la réalité sociale, ce qui signifie la non-exclusivité de la critique à une seule classe. Le fondement purement rationnel de la discussion ne peut être qu'une ambition théorique. La réalité sociale connaît de multiples conflits et des obstacles concrets qui peuvent troubler les échanges en accordant une place à l'irrationnel et à l'affectivité. Ils ne sont pas toujours *contre-productifs* mais peuvent dans certaines conditions produire le changement ou du moins élargir les possibilités de production d'échanges pluriels au sein des sociétés. L'espace social est publicisé via les actes de parole qui se constituent en son sein.

Sur un autre plan, nous pensons que si les nouvelles expériences démocratiques dans les sociétés arabes révèlent des aspects de disfonctionnement dans le modèle¹⁵ démocratique lui-même, elles peuvent être considérées comme une extension de ce modèle et une façon nouvelle de vivre la démocratie en dehors de son contexte de naissance, à savoir les sociétés occidentales. Il en va de même pour le concept d'espace public, comme un des fondements de cette démocratie. Les nouvelles formes d'échange communicationnel avec le pouvoir politique, consta-

15 Avant ce qui est appelé maintenant le printemps arabes, l'ensemble des régimes de cette région sud de la méditerranée revendique le modèle démocratique tout en assurant le monde occidental du fonctionnement démocratique de leurs institutions. Pourtant, et après la chute de certains régimes, aucun ne peut prétendre son ignorance de la réalité pré-révolution de ces sociétés!

té dans plusieurs régions du monde, nous montrent la diversité des espaces publics ainsi que les phénomènes d'expression populaires qui prennent parfois des canaux de non-rationalité afin d'atteindre des objectifs légitimes. Nous pensons que l'ébranlement de la figure du chef, résultat d'un long processus de démythification de l'histoire, en est le principal indice.

REFERENCES

- BRETON, P. (2000). *L'utopie de la communication*. Alger: Casbah.
- FERRY, J. M. (1994). *Philosophie de la communication*. Paris: Du Cerf.
- FRASER, N. (2003). Repenser l'espace public: une contribution à la critique de la démocratie réellement existante. In: RENAULT, Emmanuel ; SINTOMER, Yves (Dir.). *Où en est la théorie critique*. Paris: La Découverte.
- GOFFMAN, E. (2002). *L'arrangement des sexes*. Paris: La dispute.
- HABERMAS, J. (2008). *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris: Payot.
- HARBI, M. (1997). *Culture, politique et conflits*. In: *Algérie-France-Islam*, actes du colloque. Paris: L'Harmattan.
- HONNETH, A. (2006). *La société du mépris vers une nouvelle théorie critique*. Paris: La Découverte.
- HUNTINGTON, S. (2007). *Le choc des civilisations*. Paris: Odile Jacob.
- KOUASSI, Y. E. (2010). *Habermas et la solidarité en Afrique*. Paris: L'Harmattan.
- LE BRETON, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*, Paris: Presses Universitaires de France.
- NEVEU, E. (1995). Les sciences sociales face à l'espace public, les sciences sociales dans l'espace public. In: PAILLIART, Isabelle. (Org.) *l'espace public et l'emprise de la communication*. Grenoble: Ellug.
- ROCHLITZ, R. (2002). *Habermas: l'usage public de la raison*. Paris: Presses Universitaires de France.
- ROSANVALLON, P. (2006). *La contre démocratie: la politique à l'âge de la défiance*. Paris: Seuil.
- ROSANVALLON, P. (2006). *La contre démocratie*. Paris: Seuil.
- SFEZ, L. (1992). *Critique de la communication*. Paris: Seuil.
- SINTOMER, Y. (1999). *La démocratie impossible? Politique et modernité chez Habermas*. Paris: La Découverte.
- WOLTON, D. (2008). *Penser la communication*. Paris: Flammarion.

ISSN 2182-6552



9 772182 655002



RÉSEAU
MÉDITERRANÉEN
DE CENTRES
D'ÉTUDES ET
DE FORMATION